



GREThA

Groupe de Recherche en
Économie Théorique et Appliquée

**L'approche par les capacités d'Amartya Sen,
Une voie nouvelle pour le socialisme libéral**

Alexandre BERTIN

GREThA UMR CNRS 5113

Cahiers du GREThA
n° 2008-09

GREThA UMR CNRS 5113

Université Montesquieu Bordeaux IV

Avenue Léon Duguit - 33608 PESSAC - FRANCE

Tel : +33 (0)5.56.84.25.75 - Fax : +33 (0)5.56.84.86.47 - www.gretha.fr

**L'approche par les capacités d'Amartya Sen,
Une voie nouvelle pour le socialisme libéral**

Résumé

En confrontant les idées du 'nouveau libéralisme' anglo-saxon du XIXème siècle avec l'approche par les capacités proposée par Sen, l'objectif de cet article est de montrer que cette dernière peut constituer une nouvelle voie pour le socialisme libéral. Conjuguant le respect d'une liberté inconditionnelle et la recherche d'une égalité réelle, Sen grâce à l'approche par les capacités, propose un cadre revivifiant à la théorie de la justice.

Mots-clés : capacités, socialisme libéral, démocratie, libéralisme, socialisme

Sen's Capability Approach as a new social-liberal paradigm

Abstract

The goal of this paper is to show that Amartya Sen's idea can be rooted in the social-liberal paradigm. Combining the respect of an unconditional freedom and the research of a real equality, Sen, thanks to the Capability Approach, proposes a framework for a new theory of justice.

Key words: capabilities, social-liberalism, democracy, liberalism, socialism

JEL : B10 ; B14 ; B24 ; I0 ; I30

1. Introduction

Nous proposons dans cet article de revenir sur la controverse autour de l'appartenance théorique de l'approche par les capacités proposée par Amartya Sen. Selon certains (Bénicourt, 2004), cette approche aurait comme défaut de se prétendre en rupture avec le cadre philosophique et économique des classiques. Selon Bénicourt, Amartya Sen devrait même être classé parmi les auteurs néo-classiques¹, en raison de son allégeance à l'économie de marché comme en témoigne, selon elle, le Prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel en 1998, pour ses travaux en économie du bien-être. Nous ne reviendrons pas sur les imprécisions et inexactitudes commises par Bénicourt dans ses différents articles, cette tâche ayant été accomplie par d'autres (Farvaque & Robeyns, 2005, Bonvin, 2005). En revanche, nous pensons qu'il serait plus utile de s'interroger sur l'orientation d'une approche dont le succès ne cesse de grandir depuis plus de vingt-cinq ans, et dont se réclament, de manière surprenante, autant d'auteurs orthodoxes que d'autres plus hétérodoxes (Bénicourt, voir ses citations).

Après avoir rappelé les fondements du socialisme libéral qui puise ses origines dans la philosophie politique anglaise du XIX^{ème} siècle, nous montrons que la *Troisième Voie* proposés par le *New Labour* anglais et la motion « *Pour un socialisme libéral* » au sein du *Parti Socialiste* français n'incarnent pas une version moderne de la pensée et des idées sociales libérales, pour laquelle nous retenons la définition offerte par Audier (2006). Nous soutenons, en revanche, la thèse selon laquelle l'approche par les capacités pourrait constituer une nouvelle voie pour le socialisme libéral, plus en accord avec les préceptes anglo-saxons initiaux et les arguments plus récents prônant une démocratie plus active et plus incarnée (Bonvin, 2005 ; Bobbio, 2006). L'approche par les capacités, en visant une réconciliation des libertés individuelles réelles – et non plus simplement formelles – avec l'exigence d'égalité entre citoyens, opte pour une organisation de la société dans laquelle l'expansion des libertés assure à chacun l'opportunité de réaliser le type de vie qu'il a raison de valoriser (Sen, 1992, 1999). Cette nouvelle voie offre ainsi au socialisme libéral l'occasion d'avoir une portée internationale à travers l'objectif d'instaurer une nouvelle gouvernance mondiale.

2. Un bref retour sur les idées sociales-libérales

Cette première section a pour ambition de présenter la manière dont se sont dessinés les contours des idées sociales-libérales depuis le XIX^{ème} siècle pour ensuite en proposer une vision plus moderne, à partir de la définition offerte par Audier (2006).

2.1 Mill, Green et Hobhouse : les origines libérales

Le XIX^{ème} siècle est considéré comme un tournant important dans l'histoire des idées économiques et politiques. Trois auteurs marquent le renouvellement théorique des idées libérales, en accusant le libéralisme des classiques d'être obsolète et de ne pas prendre en compte la réalité des conditions sociales de la majorité des citoyens. Mill, Hobhouse et Green,

¹ Bénicourt avance trois arguments pour étayer son propos : (i) Capabilités et fonctionnements équivaleraient à contrainte budgétaire et biens consommés ; (ii) Sen accepte, sans réserve, la démarche arrowienne ; (iii) Sen se prétend lui-même orthodoxe (Bénicourt, 2004). Pour une réfutation de ces arguments voir Farvaque & Robeyns (2005).

puisque c'est d'eux qu'il s'agit, en offrant un visage social au libéralisme ont jeté les bases théoriques d'un socialisme libéral.

John Stuart Mill, en proposant une version idéalisée de l'utilitarisme, refuse les préceptes libéraux de Bentham ou de Smith. Pour ces derniers, la société est un agglomérat d'individus liés entre eux par des contrats individuels d'échanges, contrats dont l'objet serait de maximiser l'intérêt personnel. De l'égoïsme individuel naîtrait l'harmonie sociale, par les mécanismes de marché, représentés par la « *main invisible* » (Smith, 1776). En ce sens, l'Etat doit s'effacer au profit des individualités et se recentrer vers ses fonctions régaliennes comme la sécurité des libertés individuelles. La contractualisation des rapports humains, menée sans contrainte extérieure, permet à la société d'aboutir au « plus grand bien pour le plus grand nombre » (Bentham, 1789). Mill refuse cette vision de la société et interroge la distribution des droits de propriété (Mill, 1848). En effet, il constate qu'il existe des inégalités de conditions dans la distribution des droits de propriétés qui ne résultent pas du mérite personnel de l'individu. Cet accaparement d'une partie des richesses par une caste entraîne de profondes et injustes inégalités. Mill, influencé par le socialisme de sa femme, Harriet Taylor, propose le recours à l'Etat pour réajuster la distribution des richesses (1879). S'il ne remet pas en cause le droit à la propriété privée et s'il n'adhère pas à l'idéal dirigiste et paternaliste du communisme, il « préfère un socialisme moins égalitariste, respectant l'intérêt individuel et la coopération spontanée » (Audier, 2006, p.12).

Les idées de Mill restent, malgré tout, empreintes de l'influence de ses pairs que sont Bentham et Smith. Green propose de rompre avec le libéralisme de Mill et de fonder un *Nouveau Libéralisme* (Green, 1880, 1881). Celui-ci, marqué par la philosophie hégélienne, refuse l'individualisme et la morale hédoniste et propose une philosophie politique qui repose sur quatre piliers : le bien commun, la liberté positive, l'égalité d'opportunités et le rôle étendu de l'Etat. Dans l'optique de maximiser le bien commun, l'Etat doit garantir aux individus la liberté d'autodéterminer leur vie en leur accordant une égale opportunité de réaliser les buts qu'ils se sont fixés. Green propose ainsi une législation qui rende les employeurs responsables de la santé de leurs employés et qui permette une taxation générale de la population en vue de financer des services publics de santé et d'éducation gratuits pour les plus pauvres. En ce sens, la loi est perçue non comme une contrainte sur les libertés individuelles mais comme une responsabilité sociale de libérer les individus et les transformer en citoyens à part entière. Pour cela, Green privilégie une forme de décentralisation du pouvoir, plus efficace qu'une centralisation des décisions, la citoyenneté étant alors entendue comme la capacité réelle que possèdent les individus de participer à la détermination du bien commun.

L.T. Hobhouse est peut-être celui qui est allé le plus loin dans la remise en cause de ce qu'il a qualifié de « vieux libéralisme ». Il propose, en ce sens, une version sociale du libéralisme moins radicale que celle de Green, trop influencé par la philosophie hégélienne et son « Etat-Dieu ». Selon Hobhouse (1911), le principal reproche que l'on peut faire à la vieille école libérale est d'avoir opposé Etat et liberté, alors que la véritable liberté est celle de l'individu comme appartenant à un tout social. Il est donc fallacieux d'opposer les libertés individuelles (la liberté de chacun contre celle des autres) puisque l'objectif est de viser la « liberté sociale » : la société n'est pas l'amalgame d'individus indépendants et atomistiques ; l'individu étant, par essence, un « être social » lié aux autres par la langue, les coutumes ou les valeurs partagées. L'Etat social-libéral doit permettre à ses membres, en toute liberté, de créer et d'entreprendre, en leur offrant les conditions propices à cette autonomie. En revanche, son rôle n'est pas de « nourrir, loger et habiller » mais de « sécuriser les conditions leurs permettant d'être capables par eux-mêmes d'acquérir tout ce qui est nécessaire à une vie

civique digne de ce nom »². Il est également démocratique dans le sens où « il respecte les initiatives venues d'en bas et défend le développement personnel de chacun » (Audier, 2006, p.20).

La progression des idées sociales-libérales au XIX^{ème} siècle dans les cercles libéraux marque la volonté de « réviser les idées premières du libéralisme », lequel était « accusé de produire une désorganisation et un malheur social que nul ne pouvait ignorer » (Canto-Sperber, 2003b, p.8). Le XX^{ème} siècle poursuivra cette remise en cause d'un libéralisme froid et proposera une voie démocratique et sociale³ à travers, notamment, les exemples italiens – de l'antifascisme⁴ – et français – de la République⁵

.2.2. Les idées sociales-libérales au XXI^{ème} siècle : ce qu'est et ce que n'est pas le socialisme libéral

Les idées sociales-libérales ont, durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle, perdu de leur puissance, eu égard à un manque de renouvellement, que seul Norberto Bobbio en Italie, aura été capable d'entreprendre. Depuis le milieu des années 1990, cependant, un retour en force des idées sociales-libérales est notable, notamment en Angleterre avec ce que Giddens a appelé la *Troisième Voie* (Giddens, 1998). D'après Giddens⁶, l'échec du socialisme est indéniable et consiste en plusieurs points : (i) le socialisme n'a pas été capable, suite à la chute du mur de Berlin, de faire son *aggiornamento* nécessaire à la reconquête des couches populaires ; (ii) en restant campé sur des idées de « *vieille gauche* », notamment en défendant un Etat fortement interventionniste mais de plus en plus inefficace, le socialisme a ouvert la voie à un ultralibéralisme compétitif et cruel pour les plus faibles ; (iii) l'intervention de l'Etat en matière de protection sociale aurait incité les exclus à développer « une culture de la dépendance » (Giddens, 1994). Selon lui, l'Etat doit certes intervenir mais avec pour seules missions de parer aux défaillances du marché, de développer des partenariats avec le secteur privé et les associations et de renouveler les principes d'un *Welfare State* pour en faire un *Workfare State*⁷. Toutefois, il semble que la position de Giddens se soit assouplie depuis quelques années, puisqu'il propose dorénavant une Quatrième Voie qui insiste plus sur les valeurs de gauche que sont la solidarité, l'égalité et la défense des plus faibles (Giddens, 2003). On retrouve ces idées dans une motion⁸ proposée par J.M. Bockel lors du congrès du *Parti Socialiste* français au Mans en 2005 et qui visait à promouvoir un socialisme libéral en insistant sur « la prise en compte des opportunités de la concurrence et de l'économie de marché, de la recherche de la mobilisation sociale et de la régulation autour des valeurs d'équité, de responsabilité, d'initiative et de solidarité » ainsi que sur « l'intégration active dans le vaste mouvement européen de rénovation de la gauche et du centre gauche » (Bockel, 2005, p.2).

² L.T. Hobhouse (1911).

³ Nous ne développerons pas plus en détail, ici, les idées sociales libérales françaises et italiennes, la filiation des idées d'Amartya Sen étant plus clairement anglo-saxonne.

⁴ Notamment avec le mouvement *Justice et Liberté* de Roselli mais aussi et surtout avec Eugénio Rignano qui publia en 1901, *Un socialisme en harmonie avec la doctrine économique libérale*.

⁵ Sur l'antifascisme italien et sur les idées républicaines françaises en tant qu'idées sociales-libérales, le lecteur pourra se tourner vers le livre de Serge Audier (2006) qui passe en revue l'ensemble des travaux italiens et français à l'origine du socialisme libéral continental, pour la plupart oubliés des historiens.

⁶ Tony Blair s'est engouffré dans cette voie-là dès son élection à grâce à son parti le *New Labour*.

⁷ En réhabilitant la valeur travail et en incitant le chômeur à chercher activement un travail sous peine de sanctions financières.

⁸ Il est à noter que cette motion n'a retenu que 0,65% des suffrages exprimés.

Or, il semble à bien des égards que cette version du socialisme libéral ne soit, en fait, qu'un libéralisme économique à visage humain dans lequel l'Etat n'aurait que pour fonction de mettre en œuvre des filets de protection sociale favorables aux exclus et aux plus pauvres, victimes du libre jeu vertueux – pour la partie de la population incluse – du mécanisme des marchés concurrentiels. Or, et c'est l'argument de Audier (2006, p.110), « la quête d'égalité nourrit les tâches du socialisme libéral : une réelle égalité des chances – qui exige un droit à la formation donnant et renouvelant les atouts de chacun sur le marché du travail -, une forte solidarité et protection sociale, dont les modalités sont à réinventer, une politique active de redistribution des richesses, une réduction du temps de travail dans le cadre d'une lutte pour l'égalité des sexe. Une des originalités du socialisme libéral tient à sa façon de conjuguer ces tâches avec les impératifs de la liberté individuelle, de la délibération publique, d'initiative de la société civile, de la démocratisation de la vie économique et d'efficacité, ce qui exige la reconnaissance du caractère inéliminable et potentiellement bénéfique d'un marché encadré et régulé, à condition qu'il laisse toute leur place à d'autres modes du vivre-ensemble, fondés sur les principes de solidarité et de citoyenneté active ».

Cette définition du socialisme libéral, que nous retenons dans le présent article, qui conjugue exigence du respect des libertés individuelles et la quête de l'égalité, trouve des échos particuliers dans l'approche par les capacités de Sen (1999). Si ce dernier n'y fait jamais référence, il n'en reste pas moins qu'il cherche à embrasser, dans un même mouvement, les deux idéaux de liberté et d'égalité.

3. L'Approche par les capacités : pour un égalitarisme des libertés

3.1. Présentation du cadre d'analyse

Développée depuis plus de 25 ans, l'approche par les capacités se situe dans la continuité des travaux du philosophe John Rawls et de sa remise en cause du paradigme utilitariste, tout en refusant d'endosser la base informationnelle proposée par ce dernier – les biens premiers – pour évaluer le bien-être humain et les arrangements sociaux. L'argument principal présenté par Amartya Sen est que l'évaluation du statut des individus au sein de la société doit nécessairement dépasser l'utilité, le revenu, les droits et les autres ressources, qu'il considère comme inadéquats, pour s'orienter vers les libertés et les opportunités d'être et de faire ce que les individus « ont raison de valoriser », en d'autres termes la qualité de leur vie (*quality of life*). En ce sens, l'approche par les capacités, si elle ne peut être considérée comme une théorie de la justice⁹, offre un cadre d'analyse pertinent à l'analyse des états sociaux en se situant dans la lignée de penseurs comme Aristote ou Adam Smith. Toutefois, sans « s'appuyer sur une conception particulière de la vie bonne » (Arnsperger & Van Parijs, 2000), Sen cherche à justifier théoriquement l'espace d'évaluation permettant de porter un jugement sur la qualité de vie d'un individu, de mener des comparaisons interpersonnelles de bien-être ou d'évaluer les politiques économiques et sociales, qui ne repose ni sur l'utilité, ni sur les biens premiers ou les ressources en générale. Il propose de s'orienter vers une évaluation qui tienne compte non seulement de l'hétérogénéité des individus composant la

⁹ Sen présente lui-même l'argument en stipulant que l'intérêt principal de son approche (et non de sa théorie) est qu'elle est incomplète, dans le sens où elle ne propose pas de liste définitive d'éléments permettant de juger du caractère équitable d'une société (Sen, 1992, 1999). Cependant, il n'hésite pas à fournir une liste de capacités basiques, lorsqu'il s'agit de rendre compte des situations d'extrême dénuement et de pauvreté sévère (Sen, 1993).

société mais également du pluralisme des conceptions de la vie bonne (Bertin, 2007).

Cette approche propose de juger la qualité de la vie à partir de ce que les individus sont en mesure de réaliser vraiment, ce que Sen appelle les états (*beings*) et actions (*doings*) et qui constituent l'ensemble des fonctionnements (*functionings*). Les fonctionnements pertinents peuvent aller du plus élémentaire – être en bonne santé, pouvoir manger – aux plus complexes – prendre part à la vie de la communauté, être digne à ses propres yeux. L'ensemble des fonctionnements potentiels¹⁰ que l'individu peut réaliser est appelé capacité (*capability*) et représente la liberté de fonctionner de l'individu. « La capacité est, par conséquent, un ensemble des vecteurs de fonctionnements, qui indique qu'un individu est libre de mener tel ou tel type de vie » (Sen, 1992, p.66). Elle représente la liberté que possède un individu de mener l'existence qu'il a raison de vouloir mener. Ainsi, pour juger de la qualité de vie d'un individu, il ne saurait être suffisant de considérer seulement les fonctionnements effectivement accomplis, puisque ne s'intéresser qu'à ces derniers, c'est porter un jugement sur les résultats et non sur l'ensemble des opportunités d'atteindre ce résultat. C'est également ignorer l'importance des libertés dans la quotidienneté de la vie humaine. Pour Sen, « si les fonctionnements accomplis constituent son bien-être, la capacité d'accomplir des fonctionnements constituera sa liberté – ses possibilités réelles – de jouir du bien-être » (Sen, 1992, p.67). En ce sens, l'approche par les capacités peut être classée parmi les théories des opportunités puisqu'elle ne cherche à retenir ni les ressources ni les résultats atteints pour juger de la qualité de vie mais bien des opportunités réelles qui s'offrent aux individus de mener le type de vie qu'ils ont choisi¹¹. En ce sens, l'idéal de justice prend une tournure nouvelle avec l'approche par les capacités puisqu'elle suppose d'aller au-delà d'une réduction des écarts de ressources ou de résultats et prône une réduction des écarts de libertés entre les individus.

Pour mener à bien cette tâche, Sen propose de réconcilier, au sein d'un même questionnement, les deux notions-clé qui ont guidé la philosophie et la science politique depuis les grecs anciens : la liberté et l'égalité. S'il fonde entièrement son analyse sur l'idée d'un primat des libertés, il n'en reste pas moins que l'idéal égalitariste reste fondamental. L'égalité des capacités étant, selon lui, la seule voie possible pour jeter les bases d'une société harmonieuse au service de l'être humain (Sen, 1992).

3.2. Le primat des libertés

Le rôle et la place occupés par les libertés (individuelles et collectives) constituent le cœur de l'approche défendue par Sen. En plaçant d'emblée la liberté au centre de son analyse et en lui conférant un rôle primordial, Sen adhère à l'idéal libéral de primat des libertés.

La définition même de la capacité, présentée précédemment, renvoie indéniablement à la double définition proposée par certains philosophes libéraux et popularisée par Isaiah Berlin (1969). Green, à la fin du 19^{ème} siècle, analyse les liens étroits qui peuvent exister entre une conception négative (*freedom from*) et la conception positive (*freedom to*) de la liberté. La liberté négative peut être assimilée à l'absence d'ingérence de la part d'autrui dans la poursuite de ses propres fins. Pour reprendre Bobbio (2007, p.221), il s'agit de « jouir

¹⁰ Il est important de distinguer fonctionnements potentiels et fonctionnements accomplis dans la mesure où les seconds sont ceux qui sont effectivement réalisés par l'individu suite à l'exercice d'un choix raisonné de sa part. Pour une distinction entre les deux types de fonctionnements (Fleurbaey, 2004 ; Bertin, 2005).

¹¹ Les mots de Green et de Hobhouse ont, ici, une résonance particulière, *cf supra*.

d'une sphère de liberté propre à l'abri d'éventuelles interférences d'autrui ». Cette liberté négative, chère aux penseurs libéraux, renvoie à l'idée de sécurité individuelle. Chacun doit pouvoir librement conduire ses affaires en toute sécurité, il doit être libre de penser, de se déplacer ou de s'associer. L'Etat est alors perçu, dans cette perspective, comme une ingérence permanente (Nozick, 1974). Arblaster affirme, pour sa part, (1984, p.58) que « la liberté, pour les libéraux, continue à signifier, avant tout, la liberté par rapport au contrôle, à la contrainte, aux restrictions et à l'ingérence de l'Etat ». En ce sens, le rôle de l'Etat doit être minimal, c'est-à-dire assurer les fonctions régaliennes de manière à ce que la liberté négative se trouve réalisée de manière maximale à chaque instant pour chaque citoyen. La liberté positive, en revanche, est associée à l'idée de liberté comme puissance d'agir, c'est-à-dire d'être libéré des contraintes internes et externes permettant d'acquérir une autonomie de contrôle sur sa vie¹². En d'autres termes, un individu est positivement libre lorsqu'il est en mesure d'accomplir ce qu'il a rationnellement décidé d'accomplir. Cette idée de liberté positive¹³ est rejetée par les libéraux qui considèrent celle-ci comme encline à conduire à des sociétés totalitaires puisque la volonté de liberté coïnciderait avec une demande de formes de contrôle collectif et de discipline (Berlin, 1969).

Sen, s'il reprend cette dichotomie liberté positive/négative, refuse de considérer la liberté positive sous sa forme tyrannique. En effet, le bien-être humain doit également porter en lui l'idéal de liberté positive : l'individu doit pouvoir mener le type de vie qu'il souhaite, dans le cadre réglementaire d'une vie en société. La liberté acquiert donc une importance constitutive et intrinsèque pour le bien-être humain¹⁴ (Sen, 1999). Un individu confronté à la pauvreté peut-il exercer sa liberté positive ? Il est clair que si l'on définit la liberté positive comme « la liberté de mettre en œuvre diverses combinaisons de fonctionnements » (Sen, 1999, p.83), l'individu victime de privations est également victime d'un déni de liberté positive. Cependant, Sen insiste sur l'importance de l'aspect négatif de la liberté. L'homme doit, s'il veut mener la vie qu'il souhaite, pouvoir librement exercer ses droits sans être contraint par des oppressions de quelque forme que ce soit¹⁵. Ces oppressions peuvent provenir d'un individu, un groupe particulier ou un gouvernement. La liberté trouve ici une importance instrumentale dans la quête de la réalisation de soi. Par son respect, elle doit faciliter la recherche individuelle de bien-être. Sen (1999) propose cinq types de libertés instrumentales : (i) les libertés politiques, c'est-à-dire l'ensemble des libertés offertes aux individus de s'exprimer, de voter, de s'opposer ou de s'organiser en association ; (ii) les facilités économiques, soit « l'ensemble des opportunités offertes aux individus d'utiliser les ressources économiques à des fins de consommation, de production et d'échange » (Sen, 1999, pp. 48-49) ; (iii) les opportunités sociales, c'est-à-dire l'ensemble des services publics ; (iv) les garanties de transparence, représentant la liberté de traiter dans les relations sociales de façon claire et licite et, (v) la sécurité protectrice, à savoir l'ensemble des libertés sociales

¹² Comme le souligne Sen (2005), Berlin ne fait référence qu'aux obstacles internes à l'individu.

¹³ Liberté des Anciens pour reprendre l'expression de Constant, qu'il oppose à liberté des Modernes (Constant, 1819). La première, issue du modèle républicain de la Grèce ancienne confère à chaque citoyen le pouvoir d'influer sur la politique à travers des débats et des votes publics. A l'inverse, la liberté des modernes est fondée sur les libertés civiles, les lois et la représentation des citoyens par des représentants élus qui délibèrent en leur nom et défendent leurs intérêts dans un parlement. Le premier type de liberté implique un engagement volontaire du citoyen dans la *res publica*, tandis que le second l'épargne d'un engagement citoyen volontaire.

¹⁴ Ce découpage entre libertés négatives et libertés positives renvoie à l'« aspect processus » de la liberté qui comporte deux caractéristiques, à savoir, l'autonomie de la décision dans les choix à effectuer (la liberté positive) et l'immunité concernant l'interférence des autres (la liberté négative). Sen ajoute à ce premier aspect, un second, l'« aspect opportunités », qu'il définit comme la capacité de réussir liée aux opportunités réelles d'accomplir ce que nous valorisons. Pour une analyse plus approfondie de ces deux aspects, voir Sen (2005).

¹⁵ La pauvreté et la faim seraient, selon Sen, des violations de la liberté négative, Sen (2005).

accordées aux plus vulnérables afin de leur éviter la mort. Comme on le constate aisément, ces libertés instrumentales renvoient à la conception libérale de la société. Elles doivent permettre à l'individu d'acquérir une autonomie et une sphère privée non contrainte telles qu'elles lui permettent de mettre en œuvre sa liberté d'agence.

Ce concept de liberté d'agence (*agency freedom*) est caractéristique de la position retenue par Sen. Pour lui, l'individu doit, pour mener une existence digne d'être vécue, posséder deux types de libertés : la liberté de bien-être et la liberté d'agence. La liberté de bien-être correspond à la liberté individuelle d'atteindre un but comme le bien-être. En revanche, la liberté d'agence renvoie à la liberté positive puisqu'elle se réfère « à ce que la personne est libre de faire et de réaliser pour atteindre les buts qu'elle s'est fixée » en tant que personne responsable (Sen, 1985, p.203). Les deux concepts de liberté positive et de liberté négative sont donc intimement liés dans la pensée de Sen : la liberté de choix (liberté négative) ne pourra être réelle que si l'individu possède une autonomie réelle de l'exercice du choix (liberté positive). De même, cette autonomie n'est garantie que si l'individu peut exercer son choix sans contrainte, s'il possède les opportunités de mener le type de vie qu'il désire. La liberté possède donc à la fois le rôle instrumental que lui confèrent les penseurs libéraux et un rôle constitutif considéré comme « l'élément essentiel à l'épanouissement des vies humaines » (Sen, 1999, p.46). Ce double rôle se retrouve parfaitement dans le concept de capacité qui couvre à la fois la liberté négative et la liberté positive, dotant l'individu d'une capacité cognitive d'autonomie et de responsabilité sur l'ensemble de choix qui guident sa vie.

3.3. L'exigence de l'égalité en tant que préoccupation sociale

Si l'approche proposée par Sen est empreinte d'un libéralisme politique par sa défense d'une liberté individuelle inconditionnelle et primordiale, il n'en reste pas moins qu'elle répond également à certaines valeurs socialistes, dont la première est l'exigence d'une égalité réelle entre les individus. De même, la conviction de Sen que l'action humaine est à la base des réformes et de l'amélioration de l'état des choses rejoint les idéaux sociaux de l'« homme comme membre d'un tout social » (Canto-Sperber, 2003, p. 127). Une société juste est une société qui cherche à égaliser un objet particulier, quitte à entraîner une répartition inégalitaire d'un autre objet hiérarchiquement moins important. La définition de la base d'information adéquate pour juger du caractère juste d'une société est à la source, au début des années 1980, des questionnements de Sen sur l'égalité (Sen, 1980). Ainsi, la question n'est pas de savoir quel type d'égalitarisme il faut viser mais plutôt quel objet doit être égalisé (*equality of what* ?)¹⁶. Cette question conditionne l'idéal de justice que toute société se doit d'épouser puisque, par définition, la recherche de l'égalité dans un domaine particulier peut entraîner une inégalité dans un autre domaine. Il y a dès lors urgence à répondre en premier lieu à cette question. Sen récuse, à la fois, le *welfarism* qui cherche à égaliser l'utilité individuelle, la théorie de la justice de Rawls qui opte pour une distribution juste¹⁷ des biens premiers (les droits, les libertés et les possibilités offertes, les revenus et la richesse), l'égalitarisme des ressources de Dworkin et celui des chances de Roemer. La critique commune à ces différentes théories repose sur l'hypothèse fondamentale de diversité (Bertin, 2007). Pour Sen (1992, p.17) « nous différons profondément les uns des autres, tant par des caractéristiques internes (l'âge, le sexe, la vulnérabilité aux maladies) que par des circonstances externes (propriété des

¹⁶ Dès lors que l'on accepte bien entendu l'égalité comme critère de justice.

¹⁷ Quoique non égalitaire puisqu'il met en avant le concept de maximin qui vise à rétablir une forme d'égalité en favorisant les individus les plus démunis (Rawls, 1971).

biens, origine sociale, etc.). Et c'est précisément en raison de cette diversité que prôner l'égalitarisme dans un domaine oblige à le récuser dans un autre ». Quelles soient internes ou externes, l'individu ne contrôle pas ses caractéristiques particulières. Il est donc important lorsque l'on cherche à comparer la position respective des individus d'accepter une certaine forme d'inégalité¹⁸.

Ce qui importe pour Sen, rappelons-le, ce n'est pas les dotations des individus en tel ou tel bien, mais la capacité de réaliser la vie qu'ils souhaitent mener à partir des dotations et de l'environnement socio-économique. Il s'agit donc de chercher l'égalité dans le domaine des capacités ou encore des libertés, c'est-à-dire dans celui des opportunités et non des ressources ou des accomplissements. Ce qui compte ce n'est pas tant de posséder les mêmes ressources que son voisin ou d'atteindre les mêmes résultats – ce qui conduirait à une uniformisation de la société – mais bien d'avoir les mêmes opportunités que lui de réaliser le type de vie que l'on juge souhaitable¹⁹. Cependant, comme il le souligne à juste titre, il a souvent été avancé que liberté et égalité étaient incompatibles. D'une part, pour les libéraux les plus extrêmes, la quête d'égalité serait liberticide, notamment en termes de droits individuels (Nozick, 1974), tandis que pour les égalitaristes, ériger la liberté en valeur suprême conduirait à prôner une société faite d'individualités qui n'auraient plus le souci de l'autre et du bien commun. Or, « les deux concepts ne sont pas les termes d'une alternative, la liberté fait partie des champs d'application possibles de l'égalité et l'égalité compte au nombre des structures de répartition possibles de la liberté » (Sen, 1992, p. 45). Cette position social-libérale est d'autant plus forte que la liberté améliore le bien-être individuel – elle joue alors un rôle instrumental – et représente une caractéristique fondamentale de la justice sociale – elle occupe un rôle constitutif.

La volonté de Sen d'embrasser simultanément liberté et égalité à travers un principe de juste égalisation des libertés réelles le positionne comme un économiste social-libéral. Toutefois, ce modèle économique nécessite pour être conduit de manière efficace un système politique cohérent.

4. Démocratie, État et marché : les institutions garantes de l'égalité de capacités

La mise en harmonie des idéaux d'égalité et de liberté requiert un système politique stable dans lequel chacun est traité de manière égale. Trois institutions sont au cœur de l'approche par les capacités et permettent d'offrir à l'individu des garanties quant à la recherche de cette égalité de capacités. La démocratie, tout d'abord, est, selon Sen, le seul système politique qui garantisse à tous un égal traitement et un respect des libertés inconditionnelles. Le marché, ensuite qui, au-delà de la simple liberté de créer des richesses, permet aux individus d'échanger, liberté essentielle aux yeux de Sen²⁰. L'État, enfin, qui en garantissant à la fois le respect de la démocratie et en corrigeant les défaillances du marché œuvre en faveur du respect du bien commun.

¹⁸ Sen ajoute, cependant, qu'une inégalité de revenu, accompagnée d'une inégalité dans les « avantages » pour convertir le revenu en capacités intensifie le problème de l'inégalité des libertés en tant qu'opportunité (Sen, 2005)

¹⁹ Dès que cette égalité des capacités devient réelle, Sen accepte le principe de récompense du talent pour postuler à des fonctions ouvertes à tous (Sen, 1992).

²⁰ Pour Sen (1999, p.16), s'opposer au marché « reviendrait à peu près à postuler une opposition de principe aux conversations entre les individus »

4.1. Concilier liberté et égalité : l'importance de la démocratie

Sen propose une définition exigeante de la démocratie. A la définition minimale proposée par Norberto Bobbio qui repose sur un ensemble de procédures et de règles permettant de déterminer « qui est autorisé à prendre les décisions collectives » (Bobbio, 2006, p. 108), Sen ajoute « que le succès de la démocratie n'est pas seulement une affaire de règles et de procédures. Il dépend aussi de la manière dont les citoyens mettent à profit les opportunités existantes » (1999, p.160). Il apparaît donc que la démocratie ne peut être conduite unilatéralement par une élite politique professionnelle, elle doit nécessairement rayonner dans l'ensemble de la population, cette dernière devant s'appropriier l'exercice du pouvoir démocratique. Nous reviendrons plus loin sur le rôle joué par la population. Pour l'instant concentrons-nous sur l'aspect formel de la démocratie.

Deux arguments remettent en cause l'importance de la démocratie. Selon la première, la démocratie ne saurait être une valeur universelle dans la mesure où les pays pauvres seraient incapables de se gouverner eux-mêmes (Kristol, 1987). Pour la seconde, un régime autoritaire serait bien plus à même qu'une démocratie de garantir la satisfaction des besoins primaires et essentiels d'une population dans le besoin et, par suite, de contribuer à son développement économique. Or, selon Sen, « des preuves accablantes démontrant que ce qui est nécessaire pour générer une croissance économique plus rapide n'est pas un système politique plus dur, mais bien un climat économique plus humain » (Sen, 1999b, p.58). En ce qui concerne la première critique, la réponse consiste en une judicieuse pirouette. Opposer à la démocratie l'incapacité d'une partie de la population de fournir un avis sur son contenu « revient à dire que la majorité, si on lui donnait la possibilité de s'exprimer, refuserait la démocratie » (Sen, 1999, p.154). Ces deux contre-arguments permettent à Sen d'affirmer que la démocratie n'est pas un luxe réservé aux pays occidentaux, rompus à son exercice, mais qu'elle est belle et bien une valeur universelle dont atteste l'existence de nombreux combats pour sa conquête et sa défense dans des pays comme le Bangladesh, la Birmanie ou plus récemment l'Afrique du Sud (Sen, 1999b)²¹.

La question n'est donc pas de déterminer la priorité entre les libertés et les besoins humains mais de repenser leur articulation et cela « nécessite que l'on prenne en considération le réseau d'interdépendance qui associe libertés politiques à la définition des besoins économiques et à leur satisfaction » (Sen, 1999, p.153). La définition de ces derniers dépend en grande partie de l'existence d'un débat public contradictoire et ouvert, que seul un système démocratique et pluraliste peut garantir²². Cette mise au point débouche sur l'établissement d'une liste de trois fonctions essentielles de la démocratie. Premièrement, la démocratie a une importance intrinsèque²³ « en ce sens que la liberté politique ainsi envisagée est une condition de la liberté humaine » (Bonvin, 2005, p.27), en d'autres termes, le bien-être est conditionné en partie par l'exercice des libertés politiques. La démocratie a également une fonction instrumentale, garantissant la prise en compte des souhaits exprimés par la population (et notamment la définition des besoins économiques). Enfin, la démocratie joue un rôle constructif dans l'élaboration, par le débat et la discussion, d'un consensus autour d'une

²¹ Dès 1981, Sen affirme qu'aucun pays démocratique n'a connu de famine à travers l'Histoire, Sen (1981).

²² Pour reprendre Bonvin (2005, p.27) « la conception de la démocratie avancée par Sen dépend de la capacité ou liberté *réelle* de chaque membre de la collectivité d'exprimer son point de vue et de la faire entendre dans le cadre de la discussion démocratique ». Pour aller plus loin, on peut rapprocher la conception de la démocratie de Sen à la proposition de Rosanvallon (2006) qui associe démocratie et *contre-démocratie* dans laquelle le peuple, outre son rôle d'électeur, possède plusieurs visages, ceux de peuple-vigilant, de peuple-veto et de peuple-juge.

²³ Plusieurs termes sont associés à cette fonction : constitutive, directe, Sen (1999).

pluralité de conceptions du bien commun, « la formation des valeurs et des croyances n'est donc pas une affaire personnelle, mais de délibération collective »²⁴.

Comme on le constate, la définition exigeante de la démocratie de Sen permet d'offrir un terreau fertile à l'idéal de justice sociale à savoir l'égalisation des capacités (ou des libertés). En effet, la démocratie est le système politique garantissant à la fois le respect des libertés individuelles et collectives et l'exigence d'égalité entre les citoyens. Démocratie et libéralisme d'une part et démocratie et égalitarisme d'autre part se nourrissent mutuellement. Dans le Futur de la Démocratie, Norberto Bobbio montre que « Etat libéral et Etat démocratique sont interdépendants de deux façons : dans la direction qui va du libéralisme à la démocratie, au sens où certaines libertés doivent exister pour que s'exerce correctement le pouvoir démocratique, et dans la direction opposée qui va de la démocratie au libéralisme, au sens où un pouvoir démocratique doit exister pour garantir la persistance des libertés fondamentales » (Bobbio, 2006, p.111). En d'autres termes, la démocratie est une condition nécessaire et suffisante au respect des libertés politiques et des droits civiques. Mais il est possible de poursuivre le raisonnement et de le déplacer entre démocratie et égalité. Il semble évident que la démocratie est nécessaire à l'égalitarisme si l'on veut éviter que l'idéal d'égalité ne se transforme en totalitarisme comme se fut le cas dans les ex-démocraties populaires qui avançaient l'exigence d'égalité de Marx pour justifier l'absence de libertés individuelles. Mais d'un autre côté, l'égalitarisme est le propre de la démocratie, cette dernière respectant l'égalité des citoyens dans l'expression, à savoir « un homme représente une voix ». En d'autres termes, la démocratie, par une forme d'auto-surveillance²⁵, est une condition nécessaire mais suffisante à l'idéal d'égalité entre les citoyens. Il apparaît donc que la démocratie est le système politique le plus adapté pour concilier liberté et égalité, au travers de l'égalité des capacités. Les deux idéaux libéraux et socialistes trouvent dans cette approche, via la démocratie, un moyen de se rejoindre et de se renforcer mutuellement. L'approche par les capacités peut donc être qualifiée de sociale-libérale.

4.2. L'État face aux défaillances du marché

La quête d'égalité des libertés comme justice sociale nécessite la reconnaissance d'un Etat présent et entièrement acquis à la cause de ses citoyens. En ce sens, Sen perçoit l'Etat, non comme une ingérence dans la vie privée des gens (Hayek, 1960) mais comme l'institution capable d'harmoniser la société, en cherchant à limiter les inégalités et donc les conflits sociaux, et d'embrasser la pluralité des conceptions de la vie bonne. Il se situe ici dans le libéralisme social de Mill, qui cherche à promouvoir un Etat régulateur soucieux de l'harmonie sociale nécessaire à une économie libérale. Il est donc important de noter que si Amartya Sen reconnaît l'importance du marché, c'est à travers la liberté individuelle d'acheter, de vendre et d'échanger plutôt qu'à travers les résultats atteints en termes de bien-être et d'utilité. En effet, selon lui (Sen, 1999, p.16) : « la liberté d'échange et de transaction constitue en elle-même, une de ces libertés élémentaires auxquelles les gens ont raison d'aspirer » et pour laquelle « un déni constituerait, en soi, un grave échec pour la société » (Sen, 1999, p.120). L'Etat joue pour Sen un double rôle : celui de viser la justice sociale par l'égalité des capacités et celui de corriger les défaillances du marché²⁶.

²⁴ Bonvin (2005, p.26).

²⁵ Nécessaire contre toute tentative de la majorité de mener une forme de dictature. On retrouve à ce sujet différentes expressions comme la dictature de la majorité ou la dictature des élites et des technocrates.

²⁶ Le rôle de la démocratie est ici primordial car il permet de renverser la hiérarchie entre libertés économiques (celles de marché) et libertés politiques, en faveur des secondes ; en d'autres termes, elle se situe à l'articulation

En ce qui concerne le premier rôle, il apparaît évident que l'égalité des libertés ne peut se faire harmonieusement comme semblent le concevoir les libertariens. La société humaine ne peut concourir naturellement à une égale liberté entre citoyens. L'anarchie, idéal libertarien, aurait comme conséquence de fragiliser un peu plus les plus vulnérables et les plus pauvres, en ce sens qu'« elle néglige les libertés les plus élémentaires auxquelles nous avons raison de tenir ou d'aspirer » (Sen, 1999, p.75). Il est donc nécessaire qu'une entité supérieure au citoyen « prenne en main », sans dicter de manière autoritaire ce que les individus doivent valoriser, la répartition la plus juste possible des libertés d'être et de faire. Pour Sen, l'Etat est garant de la cohésion sociale par la mise en œuvre des mécanismes de solidarité visant au respect des libertés individuelles. Pour cela, le système de protection sociale, par la couverture maladie, l'assistance aux chômeurs et aux plus pauvres joue ce rôle régulateur de l'équité sociale. L'objectif visé reste, malgré tout, la recherche d'une égalisation des capacités.

Pour ce qui concerne le second rôle, celui de régulateur économique, l'Etat doit nécessairement intervenir pour corriger les défaillances du marché qui aboutiraient à un déséquilibre des libertés. L'harmonie sociale des intérêts particuliers obtenue par un laissez-faire sur le marché peut conduire à un renforcement des inégalités. Le recours à la concurrence, sur les marchés des biens privés, est source de dynamisme et de croissance. En revanche, sur les marchés des biens publics²⁷, les distorsions d'efficacité doivent être corrigées par une intervention ciblée de l'Etat, qui doit prendre en charge leur financement. Contrairement à une partie des penseurs libéraux, Sen pense que certains domaines – l'environnement notamment – ne peuvent être soumis aux règles d'un marché concurrentiel. Mais c'est surtout en matière d'éducation et de santé que Sen reconnaît le rôle prépondérant de l'Etat²⁸. En effet, selon lui, en matière d'éducation élémentaire « les avantages que la collectivité en retire transcendent les bénéfices individuels de chaque personne scolarisée [...]. De fait, un peu partout dans le monde, on constate que l'Etat a joué un rôle majeur dans la diffusion de l'éducation élémentaire » (Sen, 1999, p.135). Le marché ne peut donc pas tout et l'Etat occupe une place importante dans la régulation économique lorsqu'il vise à l'égalité des libertés réelles. Cependant, l'Etat n'agira dans l'optique du bien commun que s'il prend en considération la position sociale relative de chacun de ses citoyens, c'est le rôle assigné à la démocratie²⁹. Ainsi, en matière d'assurance chômage, le discours libéral tend parfois à incriminer l'allocation chômage de maux conséquents en matière d'incitations au retour à l'emploi. En d'autres termes, il serait plus efficace de réduire l'allocation chômage pour inciter le chômeur à rechercher activement un emploi (Joutard & Ruggiero, 1996). Sen se positionne différemment en affirmant que « la recherche d'un emploi répond à toute une série

entre le marché et l'Etat. Ainsi, comme le souligne Usher (1981), cité par Fitoussi (2004, pp.48-49), il est nécessaire de subordonner tout principe économique à la démocratie plutôt que l'inverse, renforçant les relations de complémentarité entre la démocratie et le marché. « La démocratie, en empêchant l'exclusion par le marché, accroît la légitimité du système économique et le marché, en limitant l'emprise du politique sur la vie des gens, permet une plus grande adhésion à la démocratie. Ainsi, chacun des principes qui régissent les sphères politique et économique trouve sa limitation, en même temps que sa légitimation, dans l'autre » (Fitoussi, 2004, pp.49-50).

²⁷ Sen offre une définition du bien public en référence à l'approche par les capacités. Selon lui, « certains éléments qui contribuent de façon essentielle à *notre capacité humaine* peuvent se révéler difficiles à vendre exclusivement à une seule personne à la fois » (Sen, 1999, p.134).

²⁸ Cela rejoint la motion sociale libérale de J.M. Bockel pour lequel l'Etat doit assurer la formation et les soins à l'ensemble de la société, par une offre de services publics gratuits.

²⁹ Comme le souligne Fitoussi (2002, p.8) « la démocratie, pour que l'économie de marché soit acceptable, doit donc avoir son mot à dire dans les décisions de dévolution des revenus et des richesses. Il est d'ailleurs difficile d'imaginer une décision politique, qu'elle concerne les affaires internes ou internationales, qui n'ait pas d'effet sur les revenus d'au moins une catégorie d'agents. »

de motivations, l'obtention d'un revenu n'étant pas la seule. De ce fait, la compensation partielle du salaire par l'aide publique pourrait bien ne pas avoir un effet aussi dissuasif qu'on l'estime parfois » (Sen, 1999, p.136) et l'instauration d'un tel système de protection nécessite un consensus sur sa pertinence, que seule la démocratie permet d'atteindre.

5. Conclusion : l'alternative sociale-libérale

L'objectif de cet article était de situer l'approche par les capacités proposée par l'économiste indien Amartya Sen dans la lignée du socialisme libéral anglo-saxon du XIXème siècle. La volonté d'embrasser simultanément les deux idéaux de liberté et d'égalité dans un même mouvement montre que Sen s'inscrit véritablement dans une problématique sociale-libérale. D'une part, en plaçant la liberté individuelle comme essentielle à l'idée de justice, il rejoint les tenants du libéralisme politique qui le définissent comme une philosophie des libertés, rejetant par-là même son identification au seul libéralisme économique (Canto-Sperber, 2003). D'autre part, en retenant l'égalité comme critère de justice, Sen se range derrière l'idéal socialiste d'une société qui préexiste à l'individu et qui cherche à égaliser au maximum les conditions de vie de ses membres. En proposant une théorie de la justice – certes incomplète – fondée sur l'égalisation des libertés en tant qu'opportunités (les capacités), Sen propose un individu libéral dont les relations sociales conditionnent son autonomie.

Selon Sen, seule la démocratie garantit aux individus l'égalité des capacités comme justice sociale. Néanmoins, Sen opte pour une définition exigeante de la démocratie, en la considérant non pas seulement comme une démocratie représentative mais aussi comme une démocratie délibérative, conférant à l'individu la responsabilité de s'engager pleinement dans la vie de la cité. La démocratie, le marché et l'Etat sont alors considérés comme complémentaires et la « sociale-démocratie de marché », ou le socialisme libéral, permet à l'individu de se réaliser. En érigeant la démocratie en valeur universelle, Sen propose une version internationaliste de l'idéal social-libéral. Toutefois, pour que l'ensemble de la communauté internationale accepte une mondialisation sociale-libérale, il est nécessaire de repenser les institutions internationales en axant leurs priorités vers la défense des droits humains inaliénables et la garantie du respect des libertés individuelles fondamentales³⁰. Dépasser les lois du marché pour garantir, à tous, une vie décente et un avenir, voilà un but que la planète se doit d'atteindre rapidement pour éviter une explosion inéluctable des conflits.

Bibliographie

- Arblaster, A. (1984) *The Rise and Decline of Western Liberalism*, New York : Blackwell.
- Arnsperger, C., van Parijs, P. (2000) *Ethique économique et sociale*, Collection Repères, Paris : La Découverte, 2003.
- Audier, S. (2006) *Le Socialisme Libéral*, Collection Repères, Paris : Editions la Découverte.
- Bénicourt, E. (2004) «Contre Amartya Sen», *L'Economie Politique*, n°23.

³⁰ La référence à Bobbio ici est pertinente. Ce dernier résume sa pensée par le cheminement suivant : « Droits de l'homme, démocratie et paix sont trois moments nécessaires du même mouvement historique : sans droits de l'homme reconnus et protégés, il n'existe pas de démocratie ; sans démocratie, les conditions minimales pour la résolution pacifiques ne sont pas réunies » (Bobbio, 1990, p.VII). Il apparaît donc que ce *mouvement historique* lié au socialisme libéral est nécessaire à la mise en œuvre d'une justice sociale globale.

- Bentham, J. (1789) *Introduction to the Principles of Morals and Legislation*. London : Adamant Media Corporation, 2005.
- Berlin, I. (1969) *Four essays on liberty*, Oxford, New York ; trad. fr. *Eloge de la liberté*, Paris : Calmann- Lévy, 1994.
- Bertin, A. (2005) “ Quelle perspective pour l’approche par les capacités ?”, *Revue Tiers-Monde*, vol. XLVI, n°182, p. 385- 406.
- Bertin, A. (2007) “Liberté, égalité, capacité: l’apport d’Amartya Sen aux questions d’inégalité”, in Batifoulier P. et alii, *Approches institutionnalistes des inégalités en économie sociale*, Paris : Editions L’Harmattan (à paraître).
- Bobbio, N. (1990) *L’età dei diritti*, Turin : Einaudi.
- Bobbio, N. (2006) *Le futur de la démocratie*, Paris : Seuil.
- Bobbio, N., Viroli, M. *Dialogue autour de la République*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Bockel, J.M. (2005) *Pour un socialisme libéral*, Motion prononcée lors du Congrès du Parti Socialiste français au Mans, Novembre 2005.
- Bonvin, J.M. (2005) “La Démocratie dans l’approche d’Amartya Sen”, *L’Economie Politique*, n°27.
- Canto-Sperber, M. (2003) *Les règles de la liberté*, Paris : Plon.
- Canto-Sperber, M., (2003b) *Pourquoi la liberté n’est pas le laissez-faire*, *En temps réel*, Cahier n°7, Février 2003.
- Constant, B. (1819) *De la Liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*, Discours prononcé devant l’Athénée Royale de Paris.
- Farvaque, N. & Robeyns, I. (2005) “L’approche alternative d’Amartya Sen : Réponse à Emmanuelle Bénéicourt”, *L’Economie Politique*, n° 27.
- Fitoussi, J.P. (2002) « Démocratie et mondialisation », *Revue de l’OFCE*, Hors-série, Mars.
- Fitoussi, J.P. (2004) *La Démocratie et le marché*, Paris : Grasset.
- Fleurbaey, M. (2004) “Equality of Functionings”, *Miméo*, CATT, Université de Pau.
- Giddens, A. (1994) *Beyond Left and Right*, Cambridge: Polity Press.
- Giddens, A. (1998) *The Third Way*, Cambridge: Polity Press.
- Giddens, A. (2003) *The progressive Manifesto*, Cambridge: Polity Press.
- Green, T.H. (1880) “Lectures on the principles of political obligations”, *The Works of T.H. Green*, vol. II, Londres: Longmans, Greens and Co., 1893.
- Green, T.H. (1881) “Lectures on liberal legislation and freedom of contract”, *The Works of T.H. Green*, vol. III, Londres: Longmans, Greens and Co., 1891.
- Hayek, F. (1960) *The Road to Serfdom*, the definitive edition, Chicago: Chicago University Press, 2007.
- Hobhouse, L.T. (1911) “Liberalism”, *Liberalism and other essays*, Cambridge: Cambridge University Press, 1994.

- Joutard X., Ruggiero M. (1996) "Changement de régime d'indemnisation et transitions vers l'emploi : une étude sur données longitudinales de l'UNEDIC", *Revue Economique*, n°1, p.143-166.
- Kristol, I. (1987) *Réflexions d'un néo-conservateur*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Mill, J.S. (1848) *Principles of Political Economy*, Londres : Prometheus Books.
- Mill, J.S. (1879) "Chapters on Socialism", *Collected Works*, vol.5, Toronto: Toronto University Press, 1967.
- Nozick, R. (1974) *Anarchy, State and Utopia*, Oxford, Blackwell ; trad. fr. *Anarchie, Etat et Utopie*, Paris : Presses Universitaires de France, 1988.
- Rawls, J. (1971) *A Theory of Justice*, The Belknap Press of Harvard University Press ; trad. fr. De Catherine Audard, *Théorie de la justice*, Paris : Editions du Seuil, 2ème édition, 1997.
- Rosanvallon, P. (2006) *La Contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance*, Paris : Seuil.
- Sen, A. (1980) "Equality of What?" in McMurrin (ed.), *Tanner Lecture on Human Values*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Sen, A. (1981) *Poverty and Famines, an essay on entitlements and deprivation*, Oxford: Oxford University Press, 1983.
- Sen, A. (1985) *Commodities and Capabilities*, Amsterdam : Elsevier.
- Sen, A. (1992) *Inequality re-examined*, Oxford : Clarendon Press, trad. de Paul Chemla, *Repenser l'inégalité*, Paris : Seuil, 2000.
- Sen, A. (1999) *Development as Freedom*, A. Knopf Inc ; trad. Fr. de Michel Bessières, *Un nouveau Modèle Economique : Développement, Justice, Liberté*, Paris: Odile Jacob, 2003.
- Sen, A. (1999b) *L'Economie est une science morale*, Paris : La Découverte.
- Sen, A. (2001) "Dix vérités sur la mondialisation", *Le Monde*, 18 Juillet 2001.
- Sen, A. (2005) "Marchés et Libertés", *Rationalité et Liberté en Economie*, Paris : Odile Jacob.
- Smith, A. (1776) *An inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations* , rééd., Londres, Home University, 1910 ; trad. de Gerard Méret, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 2 vol., Paris : Gallimard.
- Usher, D. (1981) *The Economic Prerequisites of Democracy*, Columbia: Columbia University Press.

Cahiers du GREThA
Working papers of GREThA

GREThA UMR CNRS 5113

Université Montesquieu Bordeaux IV
Avenue Léon Duguit
33608 PESSAC - FRANCE
Tel : +33 (0)5.56.84.25.75
Fax : +33 (0)5.56.84.86.47

www.gretha.fr

Cahiers du GREThA (derniers numéros)

- 2007-17 : BERTIN Alexandre, LEYLE David, *Mesurer la pauvreté multidimensionnelle dans un pays en développement Démarche méthodologique et mesures appliquées au cas de l'Observatoire de Guinée Maritime*
- 2007-18 : DOUAI Ali, *Wealth, Well-being and Value(s): A Proposition of Structuring Concepts for a (real) Transdisciplinary Dialogue within Ecological Economics*
- 2007-19 : AYADI Mohamed, RAHMOUNI Mohieddine, YILDIZOGLU Murat, *Sectoral patterns of innovation in a developing country: The Tunisian case*
- 2007-20 : BONIN Hubert, *French investment banking at Belle Epoque: the legacy of the 19th century Haute Banque*
- 2007-21 : GONDARD-DELCROIX Claire, *Une étude régionalisée des dynamiques de pauvreté Régularités et spécificités au sein du milieu rural malgache*
- 2007-22 : BONIN Hubert, *Jacques Laffitte banquier d'affaires sans créer de modèle de banque d'affaires (des années 1810 aux années 1840)*
- 2008-01 : BERR Eric, *Keynes and the Post Keynesians on Sustainable Development*
- 2008-02 : NICET-CHENAF Dalila, *Les accords de Barcelone permettent- ils une convergence de l'économie marocaine ?*
- 2008-03 : CORIS Marie, *The Coordination Issues of Relocations? How Proximity Still Matters in Location of Software Development Activities*
- 2008-04 : BERR Eric, *Quel développement pour le 21^{ème} siècle ? Réflexions autour du concept de soutenabilité du développement*
- 2008-05 : DUPUY Claude, LAVIGNE Stéphanie, *Investment behaviors of the key actors in capitalism : when geography matters*
- 2008-06 : MOYES Patrick, *La mesure de la pauvreté en économie*
- 2008-07 : POUYANNE Guillaume, *Théorie économique de l'urbanisation discontinue*
- 2008-08 : LACOUR Claude, PUISSANT Sylvette, *Medium-Sized Cities and the Dynamics of Creative Services*
- 2008-09 : BERTIN Alexandre, *L'approche par les capacités d'Amartya Sen, Une voie nouvelle pour le socialisme libéral*

La coordination scientifique des Cahiers du GREThA est assurée par Sylvie FERRARI et Vincent FRIGANT. La mise en page est assurée par Dominique REBOLLO.